



**ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE BRETONNE
KEVREDIGEZH GWENAN DU BREIZH
Phare du STIFF – 29242 Ouessant
Association reconnue d'intérêt général**

Chers Amies, amis,

Le Conseil d'administration de l'Association du Conservatoire de l'Abeille Noire Bretonne à Ouessant a le plaisir de vous inviter le **12 avril 2025 à Châteaulin** pour son assemblée Générale Annuelle, au **Juvénat Notre-Dame de Châteaulin, lieu-dit Penn Feunteun**.

Pour rappel, l'AG du 09/11/2024 concernait l'exercice 2023. Le COVID a en effet provoqué l'annulation de l'AG de 2020 et un glissement dans le temps des AG suivantes. Nous essayons donc de retrouver un tempo normal : faire l'AG de l'année N-1, en début d'année N.

Le programme est le suivant :

10h à 12h30 : Assemblée Générale Ordinaire

12h30 à 14h : Repas

14h à 15h30 : Conférence sur les virus liés au varroa à Ouessant et sur le continent, par Mme Anne Dalmon, de l'INRAE, et Mr Eric Dubois, de l'ANSES qui travaillent sur les virus liés au Varroa à Ouessant et sur le continent.

16h à 17h30 : Conseil d'Administration

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Cotisation annuelle : Le montant est de 20 Euros ; Les renouvellements des cotisations se feront sur place. Il est rappelé que seules les personnes adhérentes à jour de leur cotisation 2025 peuvent voter lors de l'assemblée générale.

n° SIRET 49933810100011





**ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE BRETONNE
KEVREDIGEZH GWENAN DU BREIZH
Phare du STIFF – 29242 Ouessant
Association reconnue d'intérêt général**

- Procurations : Les adhérents ne pouvant se rendre à l'assemblée générale peuvent se faire représenter par un adhérent présent par une procuration. (voir formulaire joint). Chaque adhérent présent ne peut détenir plus de deux procurations.
- Restauration : Les repas pourront être pris sur place à la cafétéria du Juvénat. Le coût du repas le midi est de 14 Euros. Le menu comprend : Entrée, plat, dessert, vin, café inclus.

Date limite pour réserver le repas : le 02/04/2025.

Le règlement se fera sur place, le matin en chèque ou en liquide

Réponse à l'adresse mail suivante : secretariat@abeillenoireouessant.bzh

- Hébergement : Il est également possible de dormir sur place sur réservation.

Deux types de chambres :

Chambre « confort » : Douches et sanitaires dans la chambre. Le tarif est de 45,78 Euros pour une personne seule, et de 71,56 euros pour un couple. Draps, serviettes inclus, Taxe de séjour comprise.

Chambre « medium » : Douches dans la chambre, WC dans le couloir. Le tarif est de 26,78 Euros pour une personne seule, 19,78 euros/personne si deux personnes par chambre.

Le petit déjeuner est possible le matin. Coût : 6 Euros

Date limite pour réserver l'hébergement : Dès que possible. (Les chambres confort sont très demandées).

Réponse à l'adresse mail suivante : secretariat@abeillenoireouessant.bzh

n° SIRET 49933810100011





ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE BRETONNE
KEVREDIGEZH GWENAN DU BREIZH
Phare du STIFF – 29242 Ouessant
Association reconnue d'intérêt général

ou directement à : juvenat-notre-dame@wanadoo.fr

Le règlement se fera sur place, avec le responsable de l'hébergement.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier :

- La convocation valant Ordre du jour pour l'assemblée générale ordinaire,
- Le formulaire de procuration
- Le bulletin d'adhésion
- Le Compte rendu de la dernière AG 2024 pour approbation

Pour le Conseil d'Administration,
Christophe Lannuzel
Secrétaire de l'Association Conservatoire de
l'Abeille Noire Bretonne à Ouessant

n° SIRET 49933810100011

